

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

TERAIARUE

Tevaharii

Elu départemental/Tahiti (987)/Représentant

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/05/2023

Déclaration déposée le : 10/07/2023 22:48:09

Renseignements personnels :

Année de naissance : 05/02/1990

Adresse :

[REDACTED]

[REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : DISTRICT PETANQUE DE TAHAA depuis le 08/2022 PRESIDENT Commentaire : Président District de Pétanque de TAHAA	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : CLUB RUUTIA PETANQUE depuis le 10/2022 PRESIDENT	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : COOPERATIVE PAIPAI NUI RAVAAI depuis le 07/2023 TRESORIER	2023 : 0 € Net
Organisme : RAIEVA SERVICES depuis le 11/2017 Gérant	2017 : 0 € Net 2018 : 8 000 € Net 2019 : 8 380 € Net 2020 : 8 380 € Net 2021 : 16 760 € Net 2022 : 16 760 € Net 2023 : 8 380 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Association TE MATA UI O TE PAPARAU	Membres de l'association

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire délégué de Tahaa de 07/2020 à 12/2023 Commentaire : Jusqu'en juillet 2026	2020 : 5 028 € Net 2021 : 10 056 € Net 2022 : 10 056 € Net 2023 : 10 056 € Net

Observations

Je soussigné Tevahiarii TERAIARUE certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 10/07/2023 22:48:09

Signature : Tevahiarii TERAIARUE